



Assistant Comptable en e-learning



ECTS
60 crédits



Structure de
formation
Montpellier
Management

Présentation

https:ecandidat@umontpellier.fr

Organisation

Contrôle des connaissances

- * un contrôle continu sur la plate-forme de formation,
- * des contrôles terminaux (CT) à Montpellier
- * Les dates de remise des travaux donnant lieu à évaluation sont fixées par l'université et seront communiquées dès le début de la formation. Les corrections personnalisées de ces évaluations sont assurées et commentées par les tuteurs.

Admission

Conditions d'accès

Les candidats sont sélectionnés par un jury composé d'universitaires et de professionnels membres de l'Ordre des Experts Comptables.

Les conditions d'accès et les dossiers de candidature seront disponibles sur www.umontpellier.fr

Accès direct rubrique "Admission - Inscription / Candidater à l'UM, [eCandidat](#)", à partir du 12 mai 2016.

Public cible

- * Titulaires d'une 2eme année de licence universitaire Sciences de gestion ou de tout diplôme de niveau Bac +2 (après décision de la commission de sélection) homologué ou inscrit au RNCP.
- * Les titulaires d'un diplôme étranger de niveau Bac +2 doivent compléter leur dossier de candidature par :
 - * une traduction en Français de leur(s) diplôme(s) par une autorité assermentée (Ambassade ou Consulat de France)
 - * éventuellement : une "attestation de comparabilité pour un diplôme obtenu à l'étranger" (anciennement "attestation de reconnaissance de niveau d'études") à demander auprès du centre ENIC-NARIC.

Informations détaillées sur [le site du CIEP](#). Attention aux délais d'obtention.

Cette attestation n'est pas obligatoire puisque payante (70 euros), mais elle vivement recommandée car elle permettra au jury de sélection d'avoir une idée précise du cursus effectué à l'étranger.

- * éventuellement : une attestation de niveau de langue française. Elle est également vivement recommandée, comme le [TCF](#)
- * Pour les non titulaires des diplômes pré-requis et ayant de l'expérience professionnelle, il convient de demander une validation des acquis professionnels (VAP),



qui permet d'accéder à une formation universitaire sans avoir le diplôme requis, en tenant compte de l'expérience professionnelle, des formations suivies et des connaissances personnelles acquises hors de tout système de formation

Carlos REINA PONCE DE LEON

Tél. : 04 34 43 20 19

Mail : [✉ carlos.reina-ponce-de-leon@umontpellier.fr](mailto:carlos.reina-ponce-de-leon@umontpellier.fr)

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Alexandre Vernhet

☎ 04.34.43.20.97

✉ alexandre.vernhet@umontpellier.fr

Nicolas GONNIN

☎ 04 34 43 20 38

✉ nicolas.gonnin@umontpellier.fr

En savoir plus

<http://institut-montpellier-management.fr/liste-des-formations/l3-pro-assistant-comptable/>

✉ <http://institut-montpellier-management.fr/liste-des-formations/l3-pro-assistant-comptable/>